



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis?q=idweb:26-26558>

Département(s) de publication : **76**

Annonce n° **26-26558**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Dieppe

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21760217600018

Ville : DIEPPE

Code postal : 76200

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 76

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1793065>

Identifiant interne de la consultation : 2552

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service de la Commande Publique

Numéro de téléphone du contact : +33 235066054

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 14/04/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentations de variantes : Non
Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : TRAVAUX DE REFECTION DES FACADES DE L'ECOLE MATERNELLE LANGEVIN DE DIEPPE

Code CPV principal - Descripteur principal : 45454100

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La consultation est passée par Procédure adaptée. La durée du marché court à compter de la date de sa notification au titulaire et prend fin après l'expiration de la garantie de parfait achèvement ou après la levée de l'ensemble des réserves si cette dernière intervient ultérieurement. Le délai d'exécution est précisé dans les pièces composant le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE). La présente consultation ne comporte ni tranche optionnelle, ni prestation supplémentaire et elle prohibe les variantes. La consultation n'est pas alloti pour une multitude de raisons évoqués dans le DCE. Le CCTP précise les attestations QUALIBAT (ou équivalentes) devant être détenues par les soumissionnaires pour attester de leur compétence technique à réaliser les prestations prévues par la présente consultation

Lieu principal d'exécution du marché : ECOLE MATERNELLE LANGEVIN 73 RUE ALBERT LAMOTTE 76370 - NEUVILLE-LES-DIEPPE

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : La prise de rendez-vous devra être réalisée dans les conditions fixées au Règlement de la consultation. Lieu de ralliement : Ecole maternelle Langevin de Dieppe, située 73 rue Albert Lamotte, 76370 Neuville-lès-Dieppe

Autres informations complémentaires : Le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement, électroniquement et exclusivement sur le site internet suivant "<https://www.marches-publics.info>". En cas de retrait anonyme du DCE sur le site de dématérialisation susmentionné, vous êtes informé que si le présent avis fait l'objet d'une modification, d'un rectificatif, d'une correspondance ou est déclaré sans suite, vous n'aurez pas ces informations. Elles seront adressées uniquement aux entreprises identifiées. Le dossier contenant la candidature et l'offre devra être déposé sur la plateforme www.marches-publics.info avant la date et l'heure limites de remise des plis. Les dossiers qui parviendraient après la date et l'heure limites fixées au présent règlement de la consultation, ainsi que ceux qui n'auraient pas respecté les conditions de réception mentionnées précédemment, ne seront ni ouverts, ni analysés, ni retenus, conformément à l'article R2143-2 du Code de la commande publique. La remise d'une offre par le candidat vaut acceptation pleine et entière de l'ensemble des documents composant le dossier de consultation des entreprises dans leur dernière version publiée sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics avant l'expiration de la date de remise des plis. Les marques et autres libellés commerciaux éventuellement cités dans le dossier de consultation ont uniquement une portée indicative pour informer les candidats sur le niveau de qualité exigé par le pouvoir adjudicateur. Conformément à l'article R2111-7 du Code de la commande publique, les candidats peuvent proposer des produits ou procédés équivalents aux marques et autres libellés commerciaux ainsi mentionnés. La Ville de Dieppe se réserve le droit d'envoyer au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres des modifications de détail sur le dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier de consultation modifié. Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres

est reportée, le délai susmentionné est applicable en fonction de cette nouvelle date. Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard à la date limite fixée sur la première page du Règlement de la consultation, une demande écrite au pouvoir adjudicateur via la plateforme internet www.marches-publics.info. Une visite obligatoire est prévue selon les modalités précisées par le Règlement de la consultation. Une phase de négociation (et éventuellement plusieurs) pourra être réalisée selon les modalités précisées par le Règlement de la consultation. Les documents composant le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) sont listés dans le Règlement de la consultation

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/03/2026